

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-39-2022

RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-39-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1841 AFIN DE MODIFIER LE PLAN DE ZONAGE, LES USAGES ET NORMES D'IMPLANTATION DANS LE SECTEUR DES RUES D'OXFORD ET BARKER.

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le 6 décembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté par la résolution numéro 585-12-2022, le projet de règlement numéro 1841-39-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin de modifier le plan de zonage, les usages et normes d'implantation dans le secteur des rues d'Oxford et Barker.

Plus précisément, ce projet de règlement a pour principal objet :

1. De modifier le plan de zonage, la grille des spécifications des usages, ainsi que la grille des normes d'implantation du secteur des rues d'Oxford et Barker afin d'autoriser l'usage résidentiel de type multifamilial de 3 étages sur le terrain vacant de l'ancienne usine Barker.

Le secteur visé par le présent projet de règlement, situé dans le secteur des rues Barker, d'Oxford, Larocque et de la voie ferrée, est identifié ci-dessous :



(Secteur des rues d'Oxford, Barker, Larocque et de la voie ferrée.)

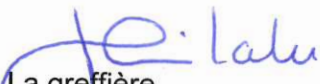
Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **jeudi, 19 janvier 2023 à 18 h 30** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le [projet](#) ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, peuvent également être consultés sur le site [Internet](#) de la Ville ou à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h.

Donné à Cowansville, ce 11 janvier 2023.


La greffière,
Julie Lamarche, OMA